

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 839 600 € H.T et des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat au titre de la DETR et du DSIL et du Département.

VU les articles L 2334-32 et suivants du code Général des collectivités territoriales

- **Considérant** le coût de l'aménagement des allées de Blossac et de la rue Babaud Lacroze **travaux et frais annexes s'élevant à 839 600 € H.T soit 1 007 520 € TTC**
- **Considérant la possibilité** de présenter un dossier de subvention auprès de l'Etat et du Département
- **Considérant** le plan de financement tel qu'il est présenté

DEPENSES		RECETTES	
Aménagements généraux	MONTANT HT	Subventions sollicitées	MONTANT
travaux de réhabilitation et frais annexes	839 600.00€	Etat – DSIL	209 900.00€
		Etat – DETR	293 860.00€
		Département	61 200.00€
		Auto financement	274 640.00€
total HT	839 600.00€	total HT	839 600.00€

- **Dit** que le calendrier de travaux s'établit comme suit :
Début des travaux : automne 2020,
Fin des travaux : 1^{er} semestre 2021
- **Précise** que la commune récupère la TVA
- **Indique** que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** ce plan de financement
- **SOLLICITE** une aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR et du DSIL, du Département
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 décembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

